déville (infos)

journal d'informations municipales - n°200 - novembre 2014

TOI, MON TOIT
UNE VRAIE RÉFLEXION AUTOUR DU LOGEMENT

multimédia
La fibre optique bientôt à Déville

seniors
Le plein d'activités avec le Choisir et Partir

11 novembre
Se souvenir de notre histoire

DÉVILLE lès Rouen

(sommaire)

3 entre nous
- La fibre optique bientôt à Déville
- Au fil de la vie
- Parrainage civil
- Anniversaire
- Faites de la rando !
- Une belle programmation pour nos aînés
- En bref

5 dossier
- Toi, mon toit : une vraie réflexion autour du logement

8 retour sur images

9 vie de la cité
- Urbanisme : des décisions importantes

10 rendez-vous
- Agenda
- Événement : notre histoire, un devoir de mémoire

11 mairie pratique
- Un chantier d'insertion pour construire l'avenir
- Services municipaux
- Les élus à votre écoute
- Permanences et consultations

Suivez toute l'actualité de la commune sur son site Internet www.deville-les-rouen.fr **et sur** www.facebook.com

Disponible sur App Store

Rejoignez-nous sur deville-les-rouen.fr

déville infos
journal mensuel d'informations municipales
Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef **Patricia Dumalanède** - Rédaction et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Jennifer Brument, Sophie Hébert** - A collaboré à ce numéro **Séverine Burette** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier** *Impression sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®.* - Tirage **6 650 exemplaires** - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Mediapost** *Le journal **déville infos** est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18) ou directement auprès de Mediapost (02 35 87 95 41).*

(éditorial)

Le logement, un enjeu important pour notre commune

Le logement est un enjeu important pour notre commune : elle est bien située, le transport commun y est développé, les services offerts y sont de qualité…

La demande pour venir à Déville est forte, mais les logements les plus anciens se dégradent, il faut les réhabiliter ou les reconstruire. De nombreux besoins apparaissent comme la qualité de l'isolation auquel il faut répondre ; de nouveaux espaces se libèrent, qu'il faut déconstruire et reconstruire.

Tout ceci doit se faire dans un cadre maîtrisé : maîtrisé pour les coûts et c'est le sens de nos acquisitions financières au fil du temps ; maîtrisé dans la densité car nous ne voulons pas que se multiplient les tours ; maîtrisé dans la diversité de ce qui se construit pour que chacun, quelque soit son âge, ses revenus, puisse se loger ; maîtrisé car en cohérence avec les réseaux de transports, d'assainissement, d'électricité…

C'est dans cette perspective que notre commune inscrit sa politique de logement, que vous présente ce Déville infos.

Bonne lecture,
Très chaleureusement.

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen
Vice-Président de la Région Haute-Normandie

(info du mois)

200 c'est le nombre de *déville infos* publiés depuis la création du journal municipal en octobre 1996. Arrivée de la couleur en 2003, nouvelle maquette en 2009 et une autre cette année : quelques soient les changements proposés, le *déville infos* reste le journal des habitants de la commune, un outil d'informations pour tous.

Multimédia

La fibre optique bientôt à Déville

Orange annonce le déploiement de la fibre optique à Déville. D'ici 2020, 5 200 logements de la commune auront donc accès au très haut débit. Avant cela, les techniciens de l'entreprise doivent réaliser un véritable travail d'orfèvre pour raccorder la fibre optique aux différents logements de la Ville.

C'est en présence de Monsieur le Maire et des élus, que Pascale Homs, déléguée régionale d'Orange Haute-Normandie, a dévoilé le plan de déploiement de la fibre optique à Déville.

La fibre, c'est un fil de verre plus fin qu'un cheveu qui permet de transporter une grande quantité d'informations à la vitesse de la lumière : l'Internet à la maison est 30 fois plus rapide qu'une connexion ADSL classique.
A Déville, l'objectif d'Orange est de raccorder 17 armoires de rues de 300 lignes chacune d'ici 2020. Pour cela, la Ville a été découpée en plusieurs secteurs et ces 17 armoires vont y être progressivement installées pour couvrir toutes les habitations d'ici les 6 prochaines années.
Orange intervient ici en tant que constructeur de réseaux et les travaux sont financés par les fonds propres de l'entreprise.

Pas d'inquiétude pour les habitants, les nuisances resteront minimes pendant les travaux. En effet, les techniciens vont réutiliser les structures de l'actuel réseau de fils de cuivre. La partie la plus délicate reste le travail réalisé par les techniciens pour souder les fibres optiques et qui demande beaucoup de précision (voir ci-contre).
Le déploiement du réseau s'effectue en deux phases : le déploiement (dit horizontal) jusqu'à l'immeuble et le déploiement (dit vertical) à l'intérieur des immeubles. Pour le déploiement vertical, Orange doit pouvoir compter sur les syndicats de copropriété pour permettre l'accès aux parties collectives, en cas de refus, la fibre optique s'arrêtera au pied de l'immeuble.
Une fois les travaux finis et conformément à la réglementation, Orange proposera à tous les opérateurs commerciaux, une offre de mutualisation des réseaux. Les opérateurs resteront donc libres de se greffer ou non sur ce réseau pour proposer leurs services Internet aux occupants des logements.
Un nœud de raccordement commun avec la ville de Mont Saint Aignan va permettre à Orange de raccorder les premiers logements dévillois d'ici la fin de l'année 2014 / début de l'année 2015 !

Pour raccorder les réseaux, les techniciens doivent dénuder la gaine contenant la fibre , la nettoyer minutieusement et l'insérer dans un connecteur avant de la souder, sachant qu'une fibre est plus fine qu'un cheveu ! Un vrai travail d'orfèvre !

en bref !

RECENSEMENT MILITAIRE les jeunes nés en août, septembre, octobre et novembre 1998 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

THÉ DANSANT DES SENIORS mardi 2 décembre, la commune invite les aînés de 15h à 18h pour un thé dansant animé par Régis Suez et un goûter servi au centre culturel Voltaire. Inscription avant le 22 novembre au c.c.a.s. de l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi - 8h30/12h30, ou auprès d'Edith Hourdin, Maire adjointe chargée des seniors **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE du vendredi 28 au dimanche 30 novembre, les bénévoles se mobilisent aux portes des grandes surfaces pour la collecte de denrées alimentaires.

AIDE AUX FAMILLES NOMBREUSES dévilloises, non imposables sur le revenu et qui ont au moins 3 enfants à charge de moins de 20 ans et dont un âgé de moins de 16 ans, qui peuvent bénéficier d'une aide pour l'eau, l'électricité ou le gaz. Les demandes sont réceptionnées au c.c.a.s. de l'Hôtel de Ville, entre le 3 et le 28 novembre, du lundi au vendredi - 8h30/12h30, sur présentation du livret de famille, de l'avis de non imposition et de la facture d'eau ou d'électricité ou de gaz.

au fil de la vie

septembre 2014

Bienvenue | Isma KALLOGA

Vœux de Bonheur | Annie BRIÈRE et Nicolas GOSSELIN | Stéphanie MENIVAL et Samuel JOUIS

Condoléances | Alice PIARD veuve LAUMIER | Jules BRIEL | André MORTREUIL

Face aux réclamations croissantes, les naissances et les mariages ne seront publiés que sur accord express des intéressés.

Pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

parrainage civil

Eden Poixblanc

La petite Eden Poixblanc, accompagnée de ses parents Alexandra et David, a été parrainée civilement. Anthony Simoes et Sophie Langlois sont les parrain et marraine d'Eden.

nouvelle asso

Faites de la rando !

Rejoignez la nouvelle association «ALD randodéville» pour pratiquer une activité sportive douce qui allie bien-être et convivialité. Les marches se dérouleront les 1er et 3ème mardis du mois, à compter du 13 janvier 2015.

Avant de pouvoir démarrer l'activité, les bénévoles doivent constituer leur bureau lors de leur assemblée générale qui se déroule le jeudi 27 novembre à 18h, salle des associations «les moulins» rue Jules Ferry.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter : Annie Boutin au 02 35 74 95 62, Jocelyne Gervais au 02 35 74 39 57 ou Andréas Sengoulou au 02 35 87 48 98

Anniversaire

100 bougies pour Jean-Maxime Crampon

Né le 23 septembre 1914, Jean-Maxime Crampon a fêté son 100ème anniversaire cette année.
Pour l'occasion, Dominique Gambier, Maire de Déville et Edith Hourdin, Maire Adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants ont rendu visite à l'heureux centenaire, entouré de sa famille.

zoom sur...

Une belle programmation pour nos aînés

Cette année encore, les anciens vont profiter d'animations gratuites organisées à Déville. Ils peuvent aussi participer à des sorties et voyages organisés spécialement pour eux par la Ville, à des tarifs intéressants.

Plusieurs temps forts rythment l'année des seniors. Cela commence avec la rétrospective des voyages de l'année passée le 18 novembre et le thé dansant du 2 décembre. Il y a aussi la distribution des colis de Noël, la galette des rois, le spectacle de printemps... Sans oublier les sorties à l'auberge «La Puce à l'Oreille», au parc Bagatelle, au cabaret «le P'tit Baltar» et à la ferme de la Mare du Bois. Les aînés peuvent partir une semaine avec un séjour en Crète et l'opération «Seniors en Vacances» qui se déroule à Beaulieu-sur-Dordogne.

Le programme est détaillé dans la brochure *Choisir et Partir* disponible à l'Hôtel de Ville.

en bref !

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL au c.c.a.s. de l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi - 8h30/12h30. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

THÉ DANSANT DE L'ALDM FOOTBALL le club organise son thé dansant le dimanche 23 novembre à 14h30 à l'espace Beaumarchais de Maromme. Entrée 15€. **Réservation 06 98 16 25 55**

LA POSTE a modifié les tournées des facteurs afin d'être au plus près des besoins des habitants. Elle met tout en œuvre afin que la qualité de service que vous êtes en droit d'attendre, soit respectée. **Internet : www.laposte.fr/service consommateurs Téléphone : 3631 La Poste (Numéro non surtaxé) / Courrier : Service Consommateurs - 99999 LA POSTE**

SÉANCES DE VACCINATION le Département organise des séances de vaccination, gratuites et sans rendez-vous sur le créneau horaire prévu dans les centres médicaux sociaux. Ces séances s'adressent aux adultes et aux enfants de plus de 6 ans, **Secrétariat de vaccination 02 32 10 76 80**

COLLECTE DES DÉCHETS la semaine du 11 novembre, toutes les collectes des déchets sont reportées au lendemain. La dernière collecte hebdomadaire des déchets végétaux a lieu le 26 novembre et la collecte mensuelle a lieu le 10 décembre.

TOI, MON TOIT
UNE VRAIE RÉFLEXION AUTOUR DU LOGEMENT

Avec près de 400 dossiers logements déposés chaque année en Mairie, la Ville s'efforce de satisfaire les demandes.
Il y a les logements existants qui se libèrent. Pour les plus vieillissants, les bailleurs sociaux, soutenus par la commune, réalisent des opérations de réhabilitation.
Il y a les logements neufs qui se construisent. Pour ces projets, la commune s'appuie notamment sur son Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour permettre un développement harmonieux tout en gardant l'identité de la Ville.
Explications.

Logements : construire de manière équilibrée

Une politique volontariste

Construire de nouveaux logements, c'est maintenir l'attractivité de la Ville en permettant aux jeunes de se mettre en ménage, d'accueillir des familles avec des enfants, de proposer un appartement adapté aux personnes âgées qui quittent leur maison...

De nombreuses constructions de logements sont sorties de terre ces dernières années. Avec ces différents projets, la commune souhaite accroître l'offre de logements mais surtout renouveler un parc ancien qui se dégrade (75% des constructions datent d'avant 1975). L'objectif est aussi de réutiliser les terrains laissés vacants suite au départ d'une entreprise par exemple.

La Ville se heurte à un manque de foncier disponible. Son développement repose essentiellement sur la reconstruction de la Ville sur elle-même. C'est pourquoi, les constructions de maisons individuelles se font plus rares : au prix du terrain, il faut ajouter le coût d'une démolition de l'ancien bâti.

Cinq programmes de constructions sont en cours de réalisation cette année, dont deux lancés par des promoteurs privés. 250 logements devraient donc être disponibles dans les mois à venir. Avec ces programmes, la commune veille à assurer une mixité du logement social et privé afin de garantir un développement équilibré de la Ville.

Veiller au développement harmonieux de la commune

Parce qu'il n'est pas question de construire n'importe quoi n'importe où, la commune s'appuie sur son Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont la révision a été adoptée par le Conseil Municipal le 19 juin 2014.

Ce document de planification urbaine à l'échelle communale, établit le projet d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles générales d'utilisation du sol.

Sept ans après l'approbation du premier PLU, le Conseil Municipal a souhaité changer les orientations urbaines de la commune.

L'objectif est de rendre l'urbanisation de la Ville plus homogène en veillant à ce qu'elle soit en cohérence avec les dessertes de transports en commun ou les différents réseaux d'assainissement ou d'électricité. En effet, avant de construire un certain nombre de logements, il faut s'assurer que les réseaux permettront d'avoir la puissance électrique ou d'évacuation d'eau adaptée à ces nouveaux logements.

Parfois, ce sont aussi les infrastructures qui doivent être adaptées et qui entraînent une évolution des logements :

Avant les travaux d'élargissement de la rue Duflo, de nombreuses maisons abandonnées ont été démolies. La procédure étant longue, la commune n'a pas attendu la fin des travaux d'élargissement de la rue pour permettre la construction de logements. Le projet a été réalisé en retrait pour prendre en compte tous les réseaux et anticiper les futurs travaux.

Aujourd'hui, la rénovation urbaine et la poursuite de constructions doivent s'adapter au peu d'espaces disponibles. La politique de réserve foncière de la commune lui a toutefois permis d'acquérir certains bâtiments ou terrains mis en vente et éviter ainsi l'inflation du prix des terrains. C'est le cas pour les sites de Spie et Asturienne (voir zoom sur ci-dessous).

zoom sur...

Des sites en devenir

Deux gros projets sont actuellement en cours de réflexion. Deux opérations qui sont envisageables d'ici 2016.

Sur l'ancien site de Spie, ce sont des logements collectifs et des maisons individuelles qui devraient être construits. Situé en fond de vallée, ce terrain nécessite une intervention, actuellement en cours, de la Crea pour rééquilibrer le réseau.

Situé route de Dieppe, le projet pour le site de l'Asturienne doit prendre en compte une dimension commerciale pour que cet espace devienne une place centrale dans la vie de la commune. Le projet est encore à l'étude.

Conserver la qualité du logement ancien

Pour ce qui est des logements déjà construits et vieillissants, des programmes de rénovation sont également développés.

Pour les logements sociaux
Des travaux de mise aux normes sont effectués par les bailleurs sociaux. Pour ces chantiers, les habitants peuvent rester dans leur logement.
Ces dernières années, quelques immeubles ont bénéficié de ces opérations : rue de la Paix, dans le quartier de Verdun avec la pause de panneaux solaires. A partir de 2015, un important chantier de rénovation de façades va permettre l'isolation thermique des logements dans les quartiers Fresnel et Tronquet.
Si ces travaux relèvent des bailleurs sociaux, la Ville reste partenaire en apportant la garantie de l'emprunt.

Pour les propriétaires privés
La Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (Crea) a lancé le Programme d'Intérêt Général (PIG) pour accompagner et subventionner la réhabilitation de l'habitat privé.
Les trois grandes priorités du PIG sont le traitement de l'habitat indigne, la lutte contre la précarité énergétique et l'adaptation des logements pour les personnes vieillissantes et handicapées.
Une équipe de la Crea est à la disposition des personnes intéressées à établir leur dossier de demande d'aide et les accompagner à chaque étape de leur projet.
Une permanence se déroule en Mairie tous les premiers lundis du mois, de 9h à 11h.
Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.la-crea.fr

Louer un logement à Déville

Construire un logement social, c'est une chose, mais ensuite, il faut l'attribuer à un ménage.
Partenaire des bailleurs sociaux, la commune dispose d'un contingent dans chaque opération immobilière destinée à la location. Sur l'ensemble des logements, 20% sont ainsi réservés à la commune (30% sont réservés à la Préfecture et 50% sont réservés aux salariés des entreprises cotisant au 1 % patronal location).
Près de 400 demandes sont déposées en Mairie chaque année. Ces demandes s'ajoutent à celles non encore satisfaites des années précédentes. La moitié provient d'habitants de la commune, l'autre moitié de personnes souhaitant venir vivre à Déville. Les logements de type F3 sont les plus demandés.
Lorsqu'un logement réservé à la Ville se libère, la commune propose des candidatures au bailleur qui examine les dossiers en commission d'attribution et reste le seul décisionnaire.
Renseignements :
Ccas - Hôtel de Ville - Tél : 02 32 82 34 80

zoom sur...

Déposer un dossier de demande de logement

Pour accéder au logement, les demandeurs de logement social doivent remplir un formulaire «demande de logement social», disponible au service accueil de l'Hôtel de Ville ou auprès des bailleurs sociaux ou en téléchargement sur le www.deville-les-rouen.fr (rubrique solidarités/logement).

La demande doit être déposée au ccas, tous les jours entre 8h30 et 12h30 (ou auprès d'un bailleur social ou d'un collecteur du 1 % logement), avec une copie d'une pièce d'identité ou d'un titre de séjour.

Une attestation d'enregistrement est délivrée, indiquant le numéro d'enregistrement et la date du dépôt de la demande, qui doit être renouvelée tous les ans.

(retour sur images)

En plus du club de lecture ados, la médiathèque propose aux jeunes de 9 à 15 ans des mercredis jeux vidéo...

...les mercredis des ados, ce sont aussi des rencontres autour des jeux de société...

Les saisons se fêtent désormais à la cantine : ici le repas aux couleurs de l'automne !

Pour la semaine du goût, les enfants des écoles publiques de Déville ont découvert le sucre dans tous ses états !

A la maison de la petite enfance, les tout-petits ont préparé de bons sablés lors de cette semaine du goût...

...et assisté au spectacle «Je reviens du marché» des conteuses du parc de Brotonne.

L'association Familles de France a organisé sa traditionnelle bourse aux vêtements automne/hiver.

La sécurité aux abords des lycées et du collège : une question abordée en réunion avec les intervenants concernés.

Retrouvez plus d'images sur le site Internet de la Ville

Le QR code est lisible à partir d'un téléphone portable équipé d'une application compatible.
Il vous suffit de flasher le QR code ci-contre pour accéder à la galerie d'images du **www.deville-les-rouen.fr**

Une belle exposition «le timbre fait sa danse» pour le plus grand plaisir des philatélistes !

...sans oublier les projections de films ! Pour participer : inscriptions à la médiathèque Anne Frank !

Après la remise des récompenses, élus, bénévoles et sportifs ont partagé le verre de l'amitié.

Aubade du réveil dévillois et son twirling proposée aux résidents de «la Filandière»

Démonstrations et initiation au judo proposées par le club dévillois sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Inauguration des locaux du Comité Départemental du tennis de Seine Maritime qui s'est installé à Déville.

Conseil Municipal du 16 octobre 2014

Urbanisme : des décisions importantes

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16 octobre pour délibérer d'un certain nombre de questions.
Il a d'abord adopté les tarifs municipaux pour l'année 2015, en limitant l'augmentation au rythme de l'inflation. Il a également procédé à quelques ajustements budgétaires.
Il a décidé d'un certain nombre de subventions à des associations, soit pour le noël des enfants, soit pour les activités sportives, soit pour les loisirs jeunes.
Il a évoqué plusieurs questions liées à l'urbanisme de notre ville :
- Vente de la dernière parcelle disponible sur la zone d'activité à l'entreprise Œuvre d'Arbre.
- Déclaration d'utilité publique du site de l'Asturienne de Penamet, dont la destruction va commencer avant la fin de l'année. La ville va poursuivre l'acquisition d'un certain nombre de bâtiments sur le site.
Une étude avec la Chambre de Commerce, est en cours pour son devenir, comme « centre ville », pour y installer des activités commerciales et du logement.
- Inscription dans le domaine public d'un certain nombre d'espaces, de voiries, dans la perspective du passage de l'agglomération en métropole.
- Mise à l'étude d'un plan de gestion des espaces publics, sans utilisation des phytosanitaires, respectueux de l'environnement.
La ville a enfin reconduit l'opération contrat partenaires jeunes pour aider quelques jeunes dans leur pratique sportive ou musicale en échange d'un acte citoyen.

Tribune de l'opposition

Liste Front National

A partir du 1er Janvier 2015, la CREA deviendra ''métropole''. Cette décision, prise sans aucune concertation avec les élus locaux, va à l'encontre des intérêts de nos concitoyens.
Déville lès Rouen tout comme les autres communes de l'agglomération va perdre une grande partie de ses prérogatives municipale, notamment sur la maîtrise du Plan Local d'Urbanisme.
Les municipalités devront obéir aux décisions prises le plus souvent par des technocrates non élus.
Spécialistes des projets grandioses et couteux L.Faubius et F.Sauchez pourront poursuivre leurs dépenses faramineuses et irresponsables au sein de cette grande seigneurie, ce qui de surcroit ne manquera pas de générer de nouvelles augmentations d impôts locaux.
De plus certaine petite commune vont être dans l'obligation de reclasser un certain nombre de leurs agents communaux.
Les élus PS comme Dominique Gambier poursuivent la destruction de la nation et des communes entamée sous N.Sarkozy, et imposé par Bruxelles.

Le Front National s'oppose à l'abandon de notre souveraineté locale au profit de dérives anti-démocratiques et aux gaspillages de l'argent public.
JCG SB

agenda

NOVEMBRE

>> du mardi 4 au samedi 22
EXPOSITION
Tomi Ungerer
médiathèque Anne Frank

>> mercredi 5
ATELIER jeux autour de l'œuvre de Tomi Ungerer
14h30, médiathèque Anne Frank

>> jeudi 6
RÉCEPTION DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL
18h30, Hôtel de Ville

>> vendredi 7
AUDITION PERCUTANTE
de l'école municipale de l'école de musique, de danse et d'art dramatique
20h, Centre culturel Voltaire

>> dimanche 9
BASKETBALL
Seniors féminines 1 / Avant Garde Caen
15h30, gymnase Guynemer

>> mardi 11
CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES
Rassemblement
10h40, Hôtel de Ville
Cortège
10h45
Cérémonies du souvenir
11h, cimetière
Remise des décorations
12h, Centre culturel Voltaire

FOOTBALL
ALDM1 / Bois Guillaume
15h, stade Blériot

>> mercredi 12
ATELIER jeux autour de l'œuvre de Tomi Ungerer
14h30, médiathèque Anne Frank

>> samedi 15
MARMOTHÈQUE
0 à 3 ans, sur inscription
10h15 et 11h, médiathèque Anne Frank

JOURNÉE MUSICALE
14h30 à 16h30, Ehpad "La Filandière"

PAPOTHÈQUE
familles de France
16h, salle des associations «les rivières»

>> dimanche 16
BASKETBALL
Seniors masculins 1 / Montville
15h30, gymnase Guynemer

>> mardi 18
RÉTROSPECTIVE
des voyages des seniors
15h, Centre culturel Voltaire

>> mercredi 19
ATELIER jeux autour de l'œuvre de Tomi Ungerer
14h30, médiathèque Anne Frank

>> vendredi 21
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
jardins ouvriers
18h30, salle de réunion maison de l'animation

>> samedi 22 et dimanche 23
MARCHÉ DE NOËL
familles de France
14h/18h (samedi)
10h/17h (dimanche)
salle des associations «les rivières»

>> dimanche 23
DRÔLES DE ZANIMAUX
spectacle jeune public
15h, Centre culturel Voltaire

FOOTBALL
ALDM1 / Evreux
15h, stade Blériot

>> mercredi 26
MERCREDI DES ADOS
Projection vidéo, sur inscription
14h30, médiathèque Anne Frank

COMMISSION SCOLAIRE EXTRA MUNICIPALE
avec les parents d'élèves
18h, salle du Conseil Hôtel de Ville

>> jeudi 27
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ALD randodéville
18h, salle des associations «les moulins»

>> vendredi 28
MANGEZ-LE SI VOUS VOULEZ théâtre
20h, Centre culturel Voltaire

>> vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30
COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE
Portes des grandes surfaces

>> samedi 29
CLUB DE LECTURE
dès 16 ans, entrée libre
10h30, médiathèque Anne Frank

CONCERT STE CÉCILE
du Réveil dévillois
16h, Centre culturel Voltaire

>> samedi 29 et dimanche 30
MARCHÉ DE NOËL
comité des fêtes
10h/18h (samedi)
10h/17h30 (dimanche)
salles municipales le Cailly et la Clairette

>> dimanche 30
BASKETBALL
Seniors féminines 1 / Wasquehal
15h30, gymnase Guynemer

DÉCEMBRE

>> mardi 2
THÉ DANSANT seniors
inscription avant le 22 novembre au c.c.a.s.
15h, Centre culturel Voltaire

>> mercredi 3
MERCREDI DES ADOS
Jeux vidéo, sur inscription
14h30, médiathèque Anne Frank

RENCONTRE AVEC MICHEL BUSSI
entrée libre dans la limite des place disponibles
18h, médiathèque Anne Frank

événement

Notre histoire, un devoir de mémoire

Le mardi 11 novembre, la Ville commémore le 96ème anniversaire de l'armistice signée le 11 novembre 1918, armistice qui a marqué la fin des combats de la Première Guerre Mondiale (1914-1918).
Ce cessez-le-feu a entraîné dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 8 millions de morts et d'invalides ou de mutilés. C'est en 1922, à la demande des anciens combattants, que le 11 novembre devient une journée commémorative des morts pour la France.

Cette année, les cérémonies commémoratives ont une résonnance toute particulière car 2014 est à la fois l'année du 70ème anniversaire du débarquement des Alliés en Normandie et celui du centenaire du déclenchement du premier conflit mondial.
Ces cérémonies commémorent la mémoire des faits d'armes des grands hommes, des combattants et le sacrifice des victimes civiles ou militaires des guerres. Ce devoir de mémoire est important : il permet de conserver et de transmettre de génération en génération le souvenir des combattants et de leurs actions menés au nom des valeurs de la République.

Résidence les Hortensias

Un chantier d'insertion pour construire l'avenir

Les portes de la Roseraie fermeront en juin 2015. Les résidents qui ont choisi de rester à Déville, vont donc être relogés dans 29 logements aux Hortensias.
Avant d'y loger les résidents, des travaux de remise en état des sols, murs et plafonds doivent être réalisés. Pour ces travaux, le c.c.a.s. de la commune, a signé une convention avec «Education et Formation».
Cette association agit contre l'exclusion, pour la cohésion sociale et le développement de la formation tout au long de la vie et propose des chantiers d'insertion professionnelle.
L'objectif de ces chantiers est de favoriser l'accès à l'emploi de publics en difficulté, en leur permettant d'acquérir et/ou de développer des compétences professionnelles et des savoir-être.
Depuis la mi-octobre, deux équipes de huit personnes employées en contrat CAE interviennent donc aux Hortensias, du lundi au jeudi, le vendredi étant consacré à leur formation. L'encadrement est assuré par Hamid Badji, un professionnel employé de l'association. Les travaux doivent se terminer juste avant les vacances de Noël.
Pour ce chantier de 10 semaines, le c.c.a.s. prend en charge l'achat des fournitures (papiers, peinture...) ainsi que la rémunération d'«Education et Formation» qui s'élève à 12 540€.
Ce chantier d'insertion permet à la commune de réaliser des économies mais avant tout de soutenir l'action d'«Education et Formation» qui accompagne l'insertion professionnelle et sociale de personnes en difficultés.

Hôtel de Ville : mode d'emploi

Hôtel de Ville
1 place François Mitterrand
BP 73
76250 Déville lès Rouen
Tél : 02 32 82 34 80 / Fax : 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr

Horaires d'ouverture
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
le vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Permanences d'accueil
du lundi au vendredi jusqu'à 18h30
le samedi de 9h à 12h

Police Municipale sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Les élus à votre écoute

Le Maire, les adjoints et le conseiller municipal délégué se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Se renseigner au Cabinet du Maire.
Tél : 02 35 76 88 18 / elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • Maire
Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Mirella Deloignon • Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle

Jacques Maruitte • Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs

Edith Hourdin • Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants
Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h et sur rendez-vous le samedi

Robert Legras • Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs

Annie Boutin • Maire adjointe chargée de la petite enfance

Jérôme Vallant • Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion

Mohamed Jaha • Maire adjoint chargé des affaires sportives
Reçoit sur rendez-vous le samedi

Xavier Dufour • Conseiller délégué chargé de la valorisation de l'environnement urbain

Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

Conseillère Générale - Mary-Françoise Grenet
Reçoit le samedi 8 novembre de 9h30 à 10h30
Contact : Hôtel du Département - Quai Jean Moulin - Rouen - Tél : 02 35 03 57 08

Députée - Valérie Fourneyron
Reçoit le 2e jeudi de chaque mois, sur rendez-vous, entre 9h et 10h30.
Tél : 06 81 64 86 05 - vfourneyron@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire - 23 rue de la République Rouen - Tél : 09 71 57 11 54

Permanence Juridique les 2e et 4e samedis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

P.I.G. (Programme d'Intérêt Général de la Crea) les 1e lundis de chaque mois de 9h à 11h

ADMR (Association du service à domicile) Permanence le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) Permanence le vendredi de 9h à 12h

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h.
Tél : 02 32 82 50 10

Ville de Déville lès Rouen
Mardi 11 Novembre 2014
96ème Anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918

08h15 **Eglise Saint Pierre**
Dépôt de gerbe par l'Union Nationale des Combattants à la mémoire des victimes civiles et militaires de tous les conflits, en particulier ceux de 1914/1918 et de 1939/1945

10h40 **Hôtel de Ville**
Rassemblement du Conseil Municipal, des Corps Constitués, des Anciens Combattants, des Représentants des Associations Locales, des Enfants des Écoles, du Réveil Dévillois

10h45 **Cortège**

11h00 **Cimetière**
Cérémonies du Souvenir devant le Monument aux Morts, le Monument dédié aux Victimes Civiles du Bombardement du 24 Juin 1944 et au Mémorial des Français qui reposent en terre d'Afrique du Nord
Recueillement au Jardin du Souvenir

12h00 **Centre Culturel Voltaire**
Remise de Décorations

Le Président de la Section locale de l'UNC
Alain Trouchard

Le Maire
Dominique Gambier

Conception, réalisation : Cabinet/Communication, Mairie de Déville, octobre 2014

Disponible sur App Store
www.deville-les-rouen.fr
Rejoignez-nous sur deville-les-rouen.fr
Rejoignez-nous sur Facebook !
Actualités culturelles et dernières infos sur la page officielle: Mairie de Déville lès Rouen